CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DE MÉLANGES DE PARFUMS AVEC LES STANDARDS DE L'IFRA

Ce certificat évalue la conformité du mélange de parfums avec les standards de l'IFRA et prévoit des restrictions d'utilisation le cas échéant. Il repose uniquement sur les matériaux faisant l'objet des standards de l'IFRA pour les paramètres de toxicité décrits dans chaque standard

Ce certificat ne remplace donc pas une évaluation de sécurité complète du mélange de parfums.

CERTIFICATEUR:
Les Parfums d'Ugo
FRANCE, GRASSE, 12, boulevard Pasteur,

CERTIFICAT DÉLIVRÉ À:

CHAMP D'APPLICATION DU CERTIFICAT:
Produit: Jasmin

Informations obligatoires:

Nous certifions que le mélange ci-dessus respecte les standards de L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MATIÈRES PREMIÈRES POUR LA PARFUMERIE (IFRA), jusqu'à, et en ce compris, la modification 49 du Code de pratique de l'IFRA (publiée en janvier 2020) à condition qu'il soit utilisé dans la/les catégorie(s) suivante(s) à un niveau de concentration maximal de:

Catégorie(s) IFRA [voir le tableau 10 des Directives d'utilisation des standards de l'IFRA pour plus d'informations]	Concentration d'utilisation (%)*	Application du produit
Catégorie 1	0 %	Produits à lèvres de tous types (rouges à lèvres solides et liquides, baumes, transparents ou colorés, etc.) Jouets pour enfants
Catégorie 2	2,12 %	Produits désodorisants et antitranspirants de tous types y compris tout produit pour toute utilisation prévue ou raisonnablement prévisible sur l'aisselle ou étiqueté comme tel (aérosol, stick, roll-on, sous-bras, déodorant Cologne, etc.) Aérosol pour le corps (y compris brume corporelle)

Clause: Ce certificat prévoit des restrictions d'utilisation du produit déterminé sur la base uniquement des matériaux restreints par les standards de l'IFRA pour le(s) paramètre(s) de toxicité décrit(s)s dans chaque standard. Ce certificat ne prévoit aucune certification d'une évaluation de sécurité complète de tous les composants du produit. Ce certificat est la responsabilité du fournisseur de parfum le délivrant. Il n'a d'aucune façon été préparé ou approuvé par l'IFRA.

Catégorie 3	1,04 %	Produits pour les yeux de tous types (fard à paupières, mascara, eyeliner, maquillage pour les yeux, masques pour les yeux, coussins pour les yeux, etc.) y compris soin pour les yeux et crème hydratante Maquillage pour le visage et fond de teint Démaquillant pour le visage et les yeux Bandes pour les pores du nez Lingettes ou mouchoirs rafraichissant(e)s pour le visage, le cou, les mains, le corps Peinture pour le visage et le corps (pour enfants et adultes) Masques pour le visage et le contour des yeux
Catégorie 4	28 %	Parfum hydroalcoolique et non-hydroalcoolique fin de tous types (eau de toilette, parfum, eau de Cologne, parfum solide, crème parfumée, après-rasage de tous types, etc.) Bracelets parfumés Ingrédients pour kits de parfum et mélanges de fragrances pour kits cosmétiques Tampons parfumés, emballages en aluminium Bandes parfumées pour produits hydroalcooliques
Catégorie 5A	10 %	Crèmes, huiles, lotions corporelles de tous types Produits pour les soins des pieds (crèmes et poudres) Répulsif à insectes (destiné à être appliqué sur la peau) Toutes poudres et talc (hormis les poudres et talc pour bébés)
Catégorie 5B	1,28 %	Lotion tonique Crèmes hydratantes et crèmes pour le visage
Catégorie 5C	1,8 %	Crème pour les mains Produits pour les soins des ongles y compris les crèmes pour les cuticules, etc. Désinfectants pour les mains
Catégorie 5D	0,44 %	Crème/lotion pour bébés, huile pour bébés, poudres et talc pour bébés
Catégorie 6	0 %	Dentifrice Bain de bouche, y compris les vaporisateurs pour l'haleine Poudre dentifrice, bandes, comprimés pour bain de bouche
Catégorie 7A	1,04 %	Permanentes ou autres traitements chimiques des cheveux (à rincer) (par ex., défrisants), y compris colorants capillaires à rincer
Catégorie 7B	1,04 %	Sprays capillaires de tous types (pompes, aérosols, etc.) Produits d'aide au coiffage autres que sous la forme d'aérosols (mousse, gels, après-shampoings sans rinçage)

Clause: Ce certificat prévoit des restrictions d'utilisation du produit déterminé sur la base uniquement des matériaux restreints par les standards de l'IFRA pour le(s) paramètre(s) de toxicité décrit(s)s dans chaque standard. Ce certificat ne prévoit aucune certification d'une évaluation de sécurité complète de tous les composants du produit. Ce certificat est la responsabilité du fournisseur de parfum le délivrant. Il n'a d'aucune façon été préparé ou approuvé par l'IFRA.

		Permanentes ou autres traitements chimiques des cheveux (sans rinçage) (par ex., défrisants), y compris colorants capillaires sans rinçage Shampoing - Sec (shampoing sans eau) Désodorisant pour cheveux
Catégorie 8	0,44 %	Lingettes intimes Tampons Lingettes pour bébés Papier toilette (humide)
Catégorie 9	6 %	Pain de savon Shampoing de tout type Nettoyant visage (à rincer) Après-shampoing (à rincer) Savon liquide Nettoyants pour le corps et gels douche de tous types Savon, bain, shampoing pour bébés Gels, mousses, sels, huiles et autres produits ajoutés à l'eau du bain Produits pour les soins des pieds (pieds placés à tremper dans un bain) Crèmes à raser de tous types (stick, gels, mousses, etc.) Toutes crèmes dépilatoires (y compris pour le visage) et cires pour épilation mécanique Shampoing pour animaux de compagnie
Catégorie 10A	6 %	Détergent à lessive pour lavage à la main (y compris les concentrés) Prétraitement du linge de tous types (par ex., pâte, aérosols, sticks) Détergeant pour vaisselle à la main (y compris les concentrés) Nettoyants de tous types pour surfaces dures (nettoyants salle de bain et cuisine, cire pour meubles, etc.) Détergents pour lessive en machine avec un contact avec la peau (par ex., liquides, poudres) y compris les concentrés Kits de nettoyage à sec Lingettes pour la lunette des toilettes Assouplissants textiles de tous types y compris les feuilles assouplissantes Produits nettoyants pour la maison, autres types y compris les nettoyants de tissu, nettoyants de surface douce, nettoyants de tapis, sprays et lingettes pour l'entretien des meubles, lingettes nettoyantes pour le cuir, produits détachants, pulvérisateurs renforçants pour textiles, produits de traitement pour textiles (par ex., vaporisateurs d'amidon, tissu traité avec des parfums après lavage, désodorisants pour textiles ou tissus) Cire pour sols Huile parfumée pour anneau d'ampoule, diffuseurs à bâtons, pot-pourri, recharges liquides pour assainisseurs

Clause: Ce certificat prévoit des restrictions d'utilisation du produit déterminé sur la base uniquement des matériaux restreints par les standards de l'IFRA pour le(s) paramètre(s) de toxicité décrit(s)s dans chaque standard. Ce certificat ne prévoit aucune certification d'une évaluation de sécurité complète de tous les composants du produit. Ce certificat est la responsabilité du fournisseur de parfum le délivrant. Il n'a d'aucune façon été préparé ou approuvé par l'IFRA.

		d’air (systèmes sans cartouche), etc. Eau de repassage (eau distillée parfumée)
Catégorie 10B	14 %	Aérosols pour animaux – aérosols appliqués sur des animaux de tous types Aérosols assainisseurs d’air, manuels, y compris aérosols et pompes Aérosols insecticides
Catégorie 11A	0,44 %	Tampons, serviettes hygiéniques et coussinets interlabiaux classiques pour l’hygiène féminine Langes (pour bébés et adultes) Culotte, serviette d’incontinence pour adultes Papier toilette (sec)
Catégorie 11B	0,44 %	Collants avec crème hydratante Chaussettes, gants parfumés Mouchoirs pour le visage (mouchoirs secs) Serviettes Papier absorbant Sacs de blé Masques pour le visage (papier/protecteurs) par ex., masques chirurgicaux non utilisés en tant que dispositif médical Fertilisants, solides (pellets ou poudre)
Catégorie 12	100 %	Bougies de tous types (y compris dans un contenant) Détergents textiles pour lavage en machine avec un contact cutané minimal (par ex., capsules liquides, doses) Assainisseurs d’air automatisés et parfums de tous types (aérosol concentré avec doses précises [fourchette de 0,05 à 0,5 ml/pulvérisation], plug-ins, systèmes clos, substrat solide, livraison de membrane, dispositif électrique, poudres, sachets parfumés, encens, recharges liquides [cartouche], cristaux désodorisants) Systèmes d’alimentation en air Litière pour chat Coques de téléphone Désodorisants/masqueurs non destinés à entrer en contact avec la peau (par ex., désodorisants pour sèche-linge, poudres pour tapis) Combustibles Insecticides (par ex., spirale anti-moustiques, papier, dispositifs électriques, pour vêtements) autres qu'en aérosols Bâtons d’encens Produit vaisselle et désodorisants – pour lave-vaisselle Jeux olfactifs Peintures Articles en plastique (hormis jouets) Grattez et sentez Pack de senteurs

Clause: Ce certificat prévoit des restrictions d’utilisation du produit déterminé sur la base uniquement des matériaux restreints par les standards de l’IFRA pour le(s) paramètre(s) de toxicité décrit(s)s dans chaque standard. Ce certificat ne prévoit aucune certification d’une évaluation de sécurité complète de tous les composants du produit. Ce certificat est la responsabilité du fournisseur de parfum le délivrant. Il n’a d’aucune façon été préparé ou approuvé par l’IFRA.

	Système diffuseur de parfum (utilisant la technologie d'air sec) Cires pour chaussures Blocs pour cuvette (toilette)

**Concentration d'utilisation actuelle ou concentration d'utilisation maximale*

Pour d'autres sortes d'applications ou pour une utilisation à des concentrations plus élevées, une nouvelle évaluation pourrait être nécessaire. Veuillez contacter: Les Parfums d'Ugo.

Informations quant à la présence et à la concentration d'ingrédients de parfum soumis aux standards de l'IFRA dans le mélange de parfums (Jasmin) est comme suit:

Matériaux relevant du champ d'application des standards de l'IFRA	N° CAS	Recommandation issue d'un standard de l'IFRA:	Concentration (%) dans la composition parfumante ou le produit fini
Isoeugénol	97-54-1 5932-68-3	Limité	0,2
alpha-Hexylcinnamaldéhyde	101-86-0	Limité	0,5
Alcool cinnamique	104-54-1	Limité	0,000105
Aldéhyde cinnamique	104-55-2	Limité	0,000035
Géraniol	106-24-1	Limité	0,15
Hydroxycitronellal	107-75-5	Limité	0,1
α-amylcinnamaldéhyde	122-40-7	Limité	25
bêta-Méthylnaphtylcétone	93-08-3	Limité	0,5
Eugénol	97-53-0	Limité	0,001
2,2-Diméthyl-3-(3-méthylphényl)-1-propanol (Majantol)	103694-68-4	Limité	0,75
Linalool	126-90-9 126-91-0 78-70-6	Spécification	11,75

Signature Date

Clause: Ce certificat prévoit des restrictions d'utilisation du produit déterminé sur la base uniquement des matériaux restreints par les standards de l'IFRA pour le(s) paramètre(s) de toxicité décrit(s)s dans chaque standard. Ce certificat ne prévoit aucune certification d'une évaluation de sécurité complète de tous les composants du produit. Ce certificat est la responsabilité du fournisseur de parfum le délivrant. Il n'a d'aucune façon été préparé ou approuvé par l'IFRA.